

Etre un citoyen français : le vote

Un citoyen français est une personne qui possède la nationalité française et qui jouit des droits qui s'y rapportent. Mais en change, ils ont aussi des devoirs.

Un des devoirs essentiel du citoyen est le vote, c'est un devoir civique.

Qui vote ?

Toute personne âgée d'au moins 18 ans et de nationalité française. On appelle cela le suffrage universel.

En quelles occasions vote-t-on ?

La plupart du temps, on demande aux citoyens de se déplacer pour voter à diverses élections, on dit que ce sont des élections au suffrage universel direct. :

- l'élection présidentielle (élection du président de la république)
- les élections législatives (élections des députés de l'assemblée nationale)
- Les élections municipales (élection du maire)
- Les élections cantonales (élection des conseillers généraux des départements)
- Les élections régionales (élection des conseillers de région)

On peut aussi solliciter la population au vote lors d'un référendum. Il s'agit de son avis sur une question posée par le Président ou par une collectivité territoriale. Les Français votent alors pour dire « oui » ou « non ».

Les sénateurs du sénat sont élus au suffrage universel indirect. Ce sont les « grands électeurs » qui élisent les sénateurs (maires, députés, conseillers).

Le jour des élections, chaque citoyen se présente au bureau de vote et met dans une enveloppe un bulletin avec le nom du candidat qu'il choisit. A la fin de la journée, on compte tous les bulletins : le candidat qui a eu le plus de voix est élu.

L'élection présidentielle

L'élection la plus importante est celle du président de la république tous les 5 ans. Le président de la république est le chef du pouvoir exécutif. Il représente le pays tout entier. Il nomme les hautes personnalités de l'État : le Premier ministre et les ambassadeurs.

Lors de l'élection, plusieurs candidats de différents partis se présentent et celui qui obtiendra le plus de voix des électeurs deviendra président de la république.

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Leçon gratuite**, pour le niveau : **CM2**, dans la catégorie : **Etre un citoyen français**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet prêt à l'emploi** pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Leçon gratuite : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [Cm1 cm2 - Leçon - Etre un citoyen français : le vote](#) (word)
- [Cm1 cm2 - Leçon - Etre un citoyen français : le vote](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [Ce2 cm1 cm2 - Document, questions, correction - Les droits et devoirs du citoyen français](#) (word)
- [Ce2 cm1 cm2 - Document, questions, correction - Les droits et devoirs du citoyen français](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [Cm1 cm2 - Evaluation: Etre un citoyen français - Le droit de vote](#) (word)
- [Cm1 cm2 - Evaluation: Etre un citoyen français - Le droit de vote](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)
- [Télécharger toutes les fiches du parcours pédagogique](#) (zip)